

Monsieur l'Orateur, lorsque les députés de l'opposition déclarent que la confusion, l'incertitude et le marasme règnent, les députés ministériels disent que nous exagérons et que nous voulons nuire au prestige de notre pays.

Voulez-vous une preuve concrète que nos amis d'en face sont nerveux et confus? (*Rires*) J'entends rire l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm. J'attendais son premier rire pour lui dire quelque chose.

Monsieur l'Orateur, si vous consultez le hansard d'hier, vous constaterez que des discours ont été prononcés en cette Chambre par des députés de la province de Québec. Entre autres, l'honorable député de Montmagny-L'Islet (M. Fortin) a parlé pendant tout le temps auquel il avait droit, sans être interrompu une seule fois par l'opposition. Mais il n'en fut pas de même alors que des discours étaient prononcés par les députés de l'opposition.

Au fait, pendant le discours de l'honorable député de Dollard, il y a eu sept interruptions, dont cinq de la part de l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm qui ne sait pas, apparemment, comment se conduire à la Chambre.

L'honorable député de Saint-Denis (M. Denis) a parlé un peu plus tard et il a été interrompu trente-six fois durant son discours, dont douze fois par l'inévitable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, huit fois par l'honorable député de Roberval (M. Tremblay) et sept fois par celui que l'on a osé nommer secrétaire parlementaire du premier ministre (M. Ricard).

M. Pigeon: Vous nous donnez l'exemple, que voulez-vous?

M. Dupuis: Eh bien, monsieur l'Orateur, j'entends encore l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm m'interrompre. Il n'est pas content qu'on lui fasse la leçon. Alors qu'on parle des quatre dernières années, il nous crie toujours: «Parlez-nous donc des deux drapeaux! Parlez-nous donc des 22 ans du régime libéral!»

Eh bien, monsieur l'Orateur, une fois pour toutes, je vais lui en parler des deux drapeaux et des 22 ans d'administration du régime libéral et j'espère qu'il comprendra.

Une voix: Il est incapable de comprendre.

M. Dupuis: Le parti libéral compte dans ses rangs des hommes qui ont la force de leurs convictions et le courage de leurs idées. Le parti libéral compte des hommes qui, traitant du drapeau, disent exactement quelle attitude ils adopteront relativement au drapeau quand ils seront au pouvoir, prochainement.

Puisque l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm veut parler du drapeau, je lui dirai que pendant que le chef de

[M. Dupuis.]

l'opposition, d'une part, a le courage de dire qu'il proposera un drapeau absolument distinctif pour le Canada, mais qu'on pourra se servir de l'autre comme symbole de notre appartenance au Commonwealth britannique, je dois signaler, de plus, à l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm que pendant que notre chef et l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) ont le courage d'affirmer ce qu'ils pensent, le très honorable premier ministre, le chef de celui qui m'interrompt continuellement, n'a pas dit un seul mot lors de l'étude d'un projet de loi relatif à l'adoption d'un drapeau pour nous faire connaître l'attitude qu'il adopterait à l'égard d'un drapeau distinctif. Ou plutôt, oui, monsieur l'Orateur, il a déjà eu le courage de le faire...

M. Pigeon: Cela a changé...

M. Dupuis: Monsieur l'Orateur, je vous demanderais de rappeler à l'ordre le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

M. Pigeon: Cela a changé depuis 20 ans, vous le savez.

M. Dupuis: L'honorable député ferait bien d'écouter, car il a des leçons à prendre des libéraux.

M. Pigeon: Ah! Pas beaucoup.

M. Dupuis: Monsieur l'Orateur, celui qui occupe aujourd'hui le siège de premier ministre du Canada a-t-il parlé du drapeau? Oui, deux fois. Dernièrement, devant l'Association des femmes conservatrices de l'Ontario, pour essayer de lancer le cri de race autour du projet d'un drapeau. Je n'ai pas besoin de revenir là-dessus, car tous les journaux en ont parlé.

Et l'avant-dernière fois qu'il en avait parlé, c'était en 1945. Voici ce que je retrouve, à ce sujet, dans le hansard...

M. Pigeon: Il y a vingt ans!

M. Dupuis: ...à la page 2138...

M. Pigeon: Il y a vingt ans!

M. Dupuis: A la page 2138 du hansard du 13 novembre 1945.

M. Pigeon: Il y a vingt ans!

M. Dupuis: Vous remontez à 22 ans, on peut bien remonter à 20 ans.

Voici ce que déclarait le premier ministre actuel, à ce moment-là:

Je ne puis partager entièrement l'avis de ceux qui—et je dois ici me contenir—voudraient refuser à l'Union Jack une place permanente et importante sur le drapeau du pays, et la place d'honneur sur tout drapeau est le coin supérieur.

Et le premier ministre ajoutait:

D'aucuns demandent un compromis. Je suis prêt à tout compromis, sauf à permettre l'exclusion de l'Union Jack sur notre drapeau national.